



ÉDITION SPÉCIALE : ANTI-CHASSEUR



LE MIGRATEUR



AOÛT 2015 - Volume 22

Contenu de votre Migrateur

Mot du président	p. 3
Mot du directeur général	p. 4
Projet de loi S-231 sur les armes à feu	p. 6
Inventaire des couples nicheurs de bernache du Canada	p. 7
Nidification des oies des neiges 2015	p. 9
Campagne de financement 2025 - 2016	p.10
Éoliennes à Saint-Gédéon	p.12
Inscription à la période de chasse petit marais Saint-Gédéon	p.13
Publicité	p.14
Merci à nos partenaires	p.15
Téléphone	p.16
Comportements responsables	p.17
UPA	p.18
Caches tombeau disponibles	p.19
Cuisine 101 du gibier à plumes	p.20
Canada in the rough	p.21
Publicité	p.22
Le Migrateur	p.24
publicité	p.25

Journal LE MIGRATEUR

365 Racine Est
C.P. 8032, Chicoutimi, Qc.
G7H 5B5

Tél.: 418-540-3920

Courriel:

asslsj@sauvaginiers.org

Rédacteur en chef

Michel Bouchard

Photos

Gabriel Bédard



Mise en page

Gabriel

Bédard

LE MIGRATEUR

Le Migrateur est le bulletin d'information officiel de l'Association des Sauvaginiers du Saguenay-Lac-St-Jean, et est publié 3 fois par année.

La rédaction sollicite la collaboration des membres de l'Association pour faire de ce journal un outil de communication apprécié de tous. Chaque texte devra être acheminé à l'adresse susmentionnée.

L'envoi de textes par courriel (Word, ou autre traitement de texte) faciliterait grandement notre travail. Tirage: 400 copies

Conseil d'administration

Président

Richard Poitras

Vice-Président

Sylvain Daraiche

Secrétaire

Clément Gilbert

548-2443

Trésorier

Guillaume Girard

Directeurs

David J-Franks

Yohan F. Villeneuve

Yves Potvin

Yvan Harvey

Éric Boulianne

Laurier Villeneuve

Carol Deschesne

Technicien

Philippe Thibault

Directeur général

Michel Bouchard

698-8850

© 2015 ASSLSJ

Nombre de membres: 400



L'Association des Sauvaginiers du Saguenay - Lac-Saint-Jean (ASSLSJ) est un organisme à but non lucratif né du souci des amateurs de sauvagine intéressés à la promotion de leur sport ainsi qu'aux ressources fauniques dont elle dépend.



Une édition spéciale anti-chasseur !

La chasse à la sauvagine est à nos portes. Plus d'un million d'oie des neiges, de bernaches et de canards seront à portée de tir très bientôt, les quotas sont très libéraux, les opportunités ne manqueront pas pour un grand nombre de sauvagins. Alors pourquoi parler d'anti-chasseurs?

Parce qu' alors que les 26,000 sauvagins du Québec seront en activité cet automne pour quelques semaines, des milliers et des millions de personnes en Amérique du Nord seront en action 52 semaines par année contre la chasse. Vous ne les voyez pas, on en entend parler très peu, mais ils sont là et actifs. Nous vous présentons dans cette édition du Migrateur, quelques exemples des actions des antis.

Que ce soient la sénatrice Hervieux-Payette qui présente un projet de loi abolissant les armes à feu semi-automatique, les lobbyistes antis qui ont convaincu le CRTC de retirer des ondes canadiennes l'émission de chasse «Canada in the rough», ou encore les actions de la « Humane Society of United States (HSUS) », tous ont un impact direct sur votre activité de chasse. Oui vous chasserez cet automne, mais dans quelles conditions pourrez-vous pratiquer votre sport dans 5, 10 ou 15 ans ?

Vous pensez que vous êtes passionnés de chasse, les antis eux paient 19\$/mois pour supporter la HSUS. Votre Association comptait 550 membres il y a un an, 150 n'ont pas renouvelé en 2014-2015. Nous venons d'expédier 132 avis de renouvellement, seulement 9 membres ont répondu en 3 semaines. Pour représenter les chasseurs, nous avons besoin d'Associations fortes et représentatives. Si nous baissons à 250 membres, nous n'aurons plus les moyens de payer notre directeur général à 2 jours/semaine et notre voix sera-t-elle représentative des 1800 sauvagins de la région ? Sans directeur général, nous ne pourrions plus produire le journal le Migrateur avec la qualité actuelle que tous reconnaissent.. .

En fait, au cours des 25 ans d'existence de l'Association, nous avons constaté qu'un noyau de 250 membres nous supportaient. Mais y a-t-il seulement 250 passionnés au Saguenay Lac St-Jean. Alors les 250, vous avez un travail de missionnaire dans les prochaines semaines, allez réveiller les 1550 autres sauvagins pour leur dire de supporter leur Association (15\$ par année, pas 19\$ par mois !).

Richard Poitras





POURQUOI FAIRE PARTIE D'UNE ASSOCIATION DE CHASSEURS ?

Pour nous québécois, la chasse est une activité transmise de génération en génération. Mon père, mes voisins, mes confrères de travail pratiquent la chasse, et pour nous tous cela est une activité tout à fait normale. Mais pour des millions de nord américains, la chasse est une activité barbare et pré-historique qui ne devrait plus exister. Aussi, plusieurs millions de ces personnes consacrent temps et énergie et des millions de dollars pour la faire disparaître.

Connaissez-vous la HSUS ?

Si vous ne connaissez pas la Humane Society of United States, sachez qu'il s'agit de la plus grosse organisation anti-chasseurs en Amérique du Nord, avec des centaines d'employés, avocats, lobbyistes, etc. Sous le couvert de la protection des animaux, l'organisation ramasse des millions de dollars dans la population. Mais la HSUS ne consacre que 1% de son budget aux refuges pour animaux. 6 sénateurs du congrès américain ont demandé une enquête publique sur la HSUS et la façon qu'elle dépense les fonds qu'elle sollicite. L'American Institute of Philanthropy leur a donné une cote de D.

Le PDG de la HSUS a déclaré : « Nous allons utiliser l'urne électorale et le processus démocratique pour arrêter toute chasse aux USA ». « Si on pouvait fermer toute chasse demain matin, on le ferait ».

Fermer la chasse à l'ours dans le Maine !

Le plus récent combat de la HSUS s'est livré l'automne dernier dans le Maine. La HSUS a engagé une firme de Californie afin de recueillir le nombre de signatures nécessaires pour obtenir un référendum dans le Maine pour interdire l'appâtage, le trappage et la chasse à l'ours avec chien, ce qui revient à interdire la chasse. La HSUS a recueilli 2 millions de dollars pour mener sa campagne dont seulement 3% au Maine. Il y a 10 ans, la HSUS avait été battue dans un référendum similaire par seulement 6%, 53/47.

La HSUS est présente dans plusieurs grandes villes canadiennes. C'est le chapitre de Vancouver qui a réussi à faire retirer des ondes de la télé trois émissions de chasse sur le réseau Global. Auparavant accessibles à tous le samedi matin au Québec et ailleurs au Canada, ces 3 émissions sont maintenant diffusées sur les ondes de chaînes spécialisées de chasse et pêche. Pour ces anti-chasseurs, cela est inhumain et cruel de montrer à des enfants des chevreuils se faire tirer et des poissons suffoquer dans une chaloupe !

Fermer la chasse, peu importe les conséquences !

Arrêter ou restreindre la chasse à l'ours au Maine ou ailleurs signifie une explosion ou augmentation importante de la population d'ours. La capacité support de l'habitat ne peut absorber une hausse si importante. Cela signifie, un manque de nourriture pour des centaines d'ours, leur augmentation près des villes et de la population pour se nourrir dans les poubelles, des pertes économiques de 60 millions juste au Maine.

Les chasseurs sont-ils prêts au Québec pour ce genre d'affrontement ?



Malheureusement pas à mon avis ! Nos associations et fédération de chasseurs sont les moins bien nanties au Québec par rapport au Canada. Il est plus que temps que comme chasseurs nous comprenions que nous avons un devoir de supporter nos associations qui nous représentent et travaillent pour nous.

Le chasseur est avant tout solitaire et individualiste. La chasse est un acquis pour lui, il lui reste à protéger son territoire. Il croit que la plus grande menace vient de celui qui veut empiéter ou lui prendre son territoire. Pourtant c'est son allié, c'est un chasseur qui veut chasser comme lui ! Mais des millions de personnes veulent mettre fin à nos activités de chasse. Ces personnes sont structurées, organisées, financées . Ils ont des objectifs, et des plans bien précis pour mettre fin à la chasse. En ne prenant pas au sérieux cette menace, nous courrons à notre perte !

Ce que les chasseurs doivent comprendre, c'est que le premier investissement à faire chaque année, c'est de supporter sa fédération de chasseurs/pêcheurs et son association locale. On a besoin de leaders régionaux et provinciaux et d'associations fortes et représentatives. Dans les dossiers d'envergure, seule la FQCP peut nous représenter et nous défendre adéquatement.

Des millions de personnes supportent la HSUS pour 19\$/mois (228\$/année), afin de mettre fin à l'activité de chasse en Amérique du Nord. Comme chasseur, vous pouvez et devez témoigner de votre attachement à ce sport. Il vous en coûtera plus ou moins 25\$ par année pour être membre de votre association locale de chasse et pêche, de sauvaginaires ou autre et 49\$ pour être membre individuel de la Fédération Québécoise des chasseurs et pêcheurs. La chasse sportive a besoin que ses adeptes soient engagés et que les Associations qui supportent cette activité aient les moyens de faire contre-poids aux organisations anti-chasse. L'individualisme et l'indifférence n'ont plus de place pour permettre de perpétuer la chasse comme activité traditionnelle et sportive.

Michel Bouchard

Directeur général

Association des sauvaginaires du Saguenay Lac-St-Jean





PROJET DE LOI S-231 SUR LES ARMES À FEU : LA SÉNATRICE S'EMMÊLE !

La Sénatrice Hervieux-Payette a préparé un projet de loi qui entre autres abolie les armes semi-automatique au Canada. Voici quelques extrait du document présentant le projet :

«Je souscris au postulat selon lequel ce ne sont pas les hommes qui tuent, mais bien les armes à feu. Ce postulat, je vous le concède, est l'antithèse de celui du lobby des armes à feu mais, contrairement à ce lobby, je n'ai pas d'industrie à promouvoir, pas de marché à développer, seulement la sécurité des Canadiennes et des Canadiens à assurer.

Définition 1

La catégorie des armes à feu de chasse regroupe toute arme à feu pourvue d'un canon d'une longueur de plus de 470 millimètres, à âme lisse ou à âme striée, soit respectivement les fusils et les carabines. Toutes les armes à feu semi-automatiques sont exclues de la définition d'armes à feu de chasse, à l'exception des carabines semi-automatiques de calibre .22 à percussion annulaire.

Je ne suis pas contre les armes à feu. Je ne nie pas non plus la réalité des populations autochtones qui ont conservé un mode de vie basé sur la chasse et la pêche. Je reconnais aussi que la chasse et la pêche font partie de la culture canadienne, mais, de façon globale, nous ne sommes plus au temps des pionniers.

Une simple comparaison avec nos voisins du Sud nous permet de nous rendre à l'évidence. Ainsi, le taux de mortalité lié aux armes à feu aux États-Unis, un pays où les lois en matière de contrôle des armes à feu sont très faibles, se chiffrait à 10,3 pour 100 000 habitants en 2011. Il s'agit de 32 163 décès, pour une année. Cela représente 20 tours du World Trade Center qui s'écroulent chaque année aux États-Unis. Le 11 septembre 2001, il y eut 2 977 victimes.

Au Canada, pour le même taux et la même année, en 2011, nous n'avons compté que 679 décès, soit un taux de 1,9 pour 100 000 habitants; 1,9 chez nous et 10,3 chez eux, et c'était sous un régime qui avait été élaboré par les libéraux.

En 1988 au Royaume-Uni, la très conservatrice Première Ministre du Royaume-Uni Margaret Thatcher, avait banni, après la tuerie de Hungerford, la plupart des armes à feu semi-automatiques du pays alors que le Canada de Stephen Harper, au lendemain de la tuerie de Moncton qui a fait trois morts et deux blessés au sein de la GRC, vient donner encore plus de privilèges, avec le projet de loi C-42, aux propriétaires d'armes à feu restreintes notamment en abrogeant les autorisations de transport.

Les résultats de ces politiques de contrôle des armes à feu sont impressionnants. En 2011, seulement 38 Britanniques sur 63 millions d'habitants ont été tués par une arme à feu, alors que, pour la même année, 153 Canadiens sur 34 millions d'habitants ont été assassinés de la même façon. La preuve est faite que c'est l'arme qui tue et non l'homme, contrairement à ce que prétend le slogan de marketing du lobby des armes à feu.

Comme la Cour suprême du Canada l'a déclaré à l'unanimité en 2005, dans la décision R. c. Wiles, il faut rappeler, qu'au Canada, la loi prévoit qu'il s'agit d'un « privilège » et non d'un droit de posséder ou d'acquérir une arme à feu.»



INVENTAIRE DES COUPLES NICHEURS DE BERNACHE DU CANADA DANS LE NORD DU QUÉBEC EN 2015 (10 AU 24 JUIN)

Traduction et commentaires : Michel Bouchard

À chaque année, nous vous présentons dans le Migrateur d'août, le résultat de l'inventaire des couples nicheurs de bernache du couloir migratoire de l'Atlantique réalisé dans le nord du Québec. Le rapport complet vous est présenté aussi cette année sur le site internet de l'Association (le rapport est en anglais).

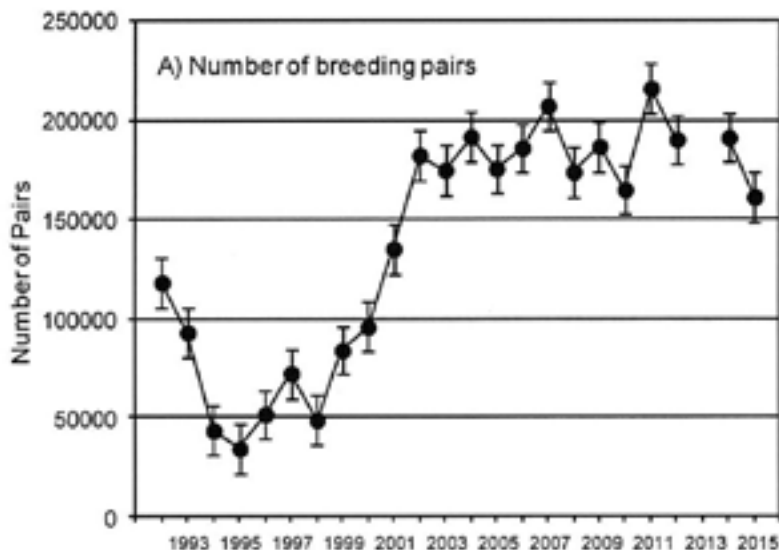
Je vous exempte encore cette année de la description de la méthodologie de l'inventaire et je vous invite à consulter notre site internet pour lire le résumé de l'inventaire 2012 qui vous donne plus d'informations comment l'inventaire est réalisé.

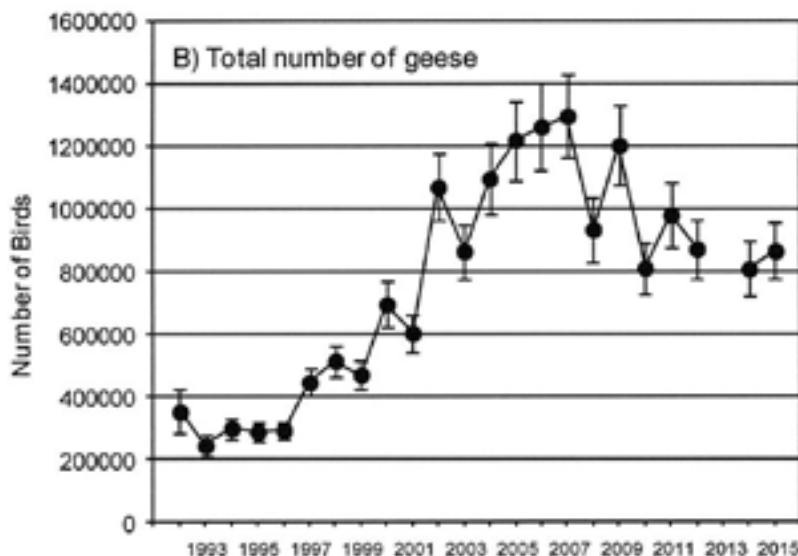
Conditions des habitats

Dans la période du 10 au 24 juin, le printemps dans le grand nord est apparu plus en retard que la moyenne des années passées. Les feuilles n'étaient pas apparues dans les arbres et la plupart des lacs et étangs étaient encore gelés. La couverture de neige en 2015 indique des conditions de nidification beaucoup moins favorables qu'en 2014.

Estimé des couples nicheurs et de la population totale

Le nombre de couples nicheurs pour 2015 est estimé pour la Péninsule de l'Ungava à 161,302 avec un écart-type de 16,040 ce qui est considéré similaire à l'estimé de 2014 qui était de 191,234 avec un écart-type de 20,050. Quant à lui, l'estimé de la population totale (couples nicheurs x 2 + oiseaux non reproducteurs) en 2015 avec 864,357 individus (SE=89,343) est aussi semblable à celui de 2014 qui était de 807,730 individus (SE=87,222). Il faut bien comprendre qu'il s'agit d'estimés avec des écarts-types.





Saison de chasse en perspective ?

Donc en résumé, 2015 devrait être encore une bonne saison, la population totale étant semblable mais on peut s'attendre à un succès de nidification très inférieur, donc moins de jeunes. Par contre, au Saguenay Lac St-Jean nous récoltons les oiseaux provenant de la Péninsule de l'Ungava. Depuis 2001, la densité des couples nicheurs a augmenté de 3% le long de la Baie d'Hudson mais diminué de 21% sur les côtes de l'Ungava. Mais en 2015, le nombre total de bernaches présentes sur les côtes de la Baie d'Ungava a augmenté de 16%.





Bonjour,

Voici une mise-à-jour de la nidification de l'oie des neiges à l'Île Bylot. Je reviens tout juste d'une séjour de plus de 3 semaines avec l'équipe là-haut.

La météo est cette année particulière dans l'est de l'Arctique canadien avec des systèmes météo qui semblent figés sur place. La moitié sud de la terre de Baffin a, depuis le début juin, des conditions nuageuses, froides et pluvieuses. Iqaluit, par exemple, a un début d'été parmi les plus froids depuis très longtemps (la disparition de la glace de mer a près de 3 semaines de retard). À l'inverse, l'extrême nord de Baffin, dont l'Île Bylot, et les régions plus au nord, jouissent de conditions ensoleillées et de températures et au-dessus des normales de façon presque interrompu depuis la mi-juin. Ainsi, depuis le 30 mai, notre équipe avait enregistré seulement 9 mm de pluie au date du 15 juillet, 2 à 3 fois plus bas que la normale.

La météo est donc très favorable pour les oies jusqu'à maintenant, sauf pour celles qui nichent plus au sud que Bylot. La seule ombre au tableau est que la toundra commençait être assez sèche à mon départ (plusieurs ruisseaux étaient à sec, ce qui est inhabituel), ce qui pourrait affecter négativement la croissance des plantes sur lesquels les jeunes se nourrissent.

L'éclosion des oies est maintenant terminée et notre équipe a pu marquer plus de 2500 jeunes au nid, un nombre élevé, notamment à cause d'une bonne densité d'oiseaux et de la bonne météo. La phénologie de la reproduction des oies est normale cette année, avec le pic de pont survenu le 11-12 juin et le pic d'éclosion le 9 juillet, ce qui correspond aux dates moyennes enregistrées depuis 20 ans. La taille de ponte était de 3.60, légèrement sous la moyenne de 3.71.

L'abondance des lemmings, la proie principale des prédateurs d'oies, a diminué suite au pic de l'année passée. Bien que les lemmings étaient encore abondant dans certains secteurs à la mi-saison, leur déclin semble s'être poursuivi dans d'autres secteurs. Ceci est sans aucun doute dû à la forte abondance de prédateurs (surtout les renards) suite à leur excellente reproduction en 2014. Cette abondance, combiné à la tendance au déclin des populations de lemmings, a accentué l'activité des prédateurs dans la colonie d'oies cette année. Néanmoins, à la mi-incubation, près de 84% des nids recensés à la ponte étaient encore actifs, un nombre étonnamment élevé.

Il appert donc que, dans l'ensemble, les indices de reproduction des oies sont assez favorables encore cette année jusqu'à maintenant, du moins à l'Île Bylot. On pourrait donc s'attendre à une production de jeunes comparable à celle de l'année passée, en autant que les colonies d'oies plus au sud n'aient pas trop souffert du mauvais temps.

La dernière étape de la saison sera le baguage des oies, qui commencera dans un peu plus de 2 semaines. Je pourrai vous donner des informations sur cette dernière étape de la nidification des oies vers la fin du mois d'août.

Bonne fin d'été!

Gilles Gauthier
Département de biologie & Centre d'études nordiques
Pavillon Vachon



TIRAGE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES SAUVAGINIERS DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

Pour une cinquième année, votre Association se doit de compléter son financement en organisant un tirage offrant 2000 billets à 10\$. Les billets sont disponibles dès maintenant.

Plus de 5,650\$ en prix pour 11 gagnants : TIRAGE LE 2 avril 2016



3 certificats cadeau de 750\$ pour un forfait de pêche en pourvoirie



3 bons d'achat de 500 \$ à la SAQ



3 certificats cadeau de 500\$ de l'Auberge des 21 de Ville de La Baie applicable à la salle à manger, une chambre et/ou les soins au Centre de santé Parfum de Fjord .

2 BONS D'ACHAT DE 200\$ CHEZ LES MARCHANDS
PRONATURE du Saguenay-Lac-St-Jean





TIRAGE DE 5 CERTIFICATS DE 100\$
CHEZ LES MARCHANDS PRONATURE

PARMI LES MEMBRES QUI AIDERONT LEUR ASSOCIATION À VENDRE
LES BILLETS.

1 COUPON DE PARTICIPATION POUR CHAQUE 10 BILLETS VENDUS

SVP INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT PAR COURRIEL
ASSLSJ@SAUVAGINIERS.ORG COMME VENDEURS DE
BILLETS OU AU TÉLÉPHONE AU 418-540-3920.

NOUS AVONS BESOIN DE 80 MEMBRES QUI VENDRONT 20 BILLETS CHACUN.
LES BILLETS VOUS SONT ENVOYÉS PAR LA POSTE AVEC UNE ENVELOPPE RE-
TOUR TIMBRÉE.

LES 8 MEILLEURS VENDEURS PARTICIPERONT À UN SOUPER GASTRONO-
MIQUE 6 SERVICES DE GIBIER EN AVRIL 2016

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE PARTICIPATION POUR FAIRE DE CETTE CAM-
PAGNE DE FINANCEMENT UN SUCCÈS !

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

N'oubliez-pas, les antis-chasseurs paient 19\$/mois pour supporter les actions contre la
chasse. Votre Association ne vous demande que de vendre 20 billets à 10\$ pour
assurer son financement...!





Éoliennes à St-Gédéon : la construction débute cet automne.

Éoliennes Belle-Rivière S.E.C. est formée de Val-Éo et d'Algonquin Power Co., une société publique canadienne qui constitue l'une des plus importantes compagnies de production d'énergie renouvelable au Canada.

Val-Éo, qui possède 75 % des parts d'Éoliennes Belle-Rivière, regroupe quelque 60 fermes, 2 municipalités et près de 100 investisseurs locaux concernés par le développement de la ressource éolienne dans la plaine agricole de la partie sud de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

Le projet Éoliennes Belle-Rivière (EBR) visé par la présente étude a été retenu en décembre 2010, à la suite de l'appel d'offres A/O 2009-02 de 500 MW d'énergie éolienne issue de projets autochtones et communautaires. Le contrat d'approvisionnement en électricité auprès d'Hydro-Québec a été signé en mars 2011.

1.3 Modèle de gestion de Val-Éo

Les propriétaires fonciers, les citoyens et les organismes du milieu ont été conviés à devenir membre de la Coopérative de solidarité Val-Éo afin de participer aux décisions relatives à la gestion et au développement de la ressource éolienne locale, dans la mesure où toute proposition soumise à Hydro-Québec doit d'abord obtenir le vote majoritaire des membres. Soulignons que le projet EBR est le seul au Québec à offrir aux citoyens la possibilité de participer directement au financement et que 1 million de dollars ont déjà été investis par la communauté, par l'entremise de Val-Éo.

Chasse

L'aménagement des composantes du parc éolien s'effectuera sur des champs agricoles utilisés à des fins d'alimentation par la sauvagine, lesquels constituent des secteurs de chasse très fréquentés. Pendant la construction, la chasse pourrait être perturbée si l'accès au chantier devait être limité par l'installation de clôtures ou la mise en place d'autres mesures contraignantes. Néanmoins, des mesures particulières ont été élaborées de concert avec un comité de travail regroupant des chasseurs et des spécialistes afin de réduire les impacts sur les activités de chasse. L'importance de l'impact résiduel est ainsi jugée faible.





CHASSE CONTINGENTÉE
Petit Marais de Saint-Gédéon
Automne 2015
RÈGLEMENT ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Pour respecter le principe de l'accès universel à la chasse, la Corporation a prévu le fonctionnement suivant pour l'inscription à la chasse :

Inscription pour l'ouverture, le 12 septembre 2015:

1. Chaque chasseur pourra s'inscrire individuellement au tirage au sort de l'ouverture, c'est-à-dire sans obligation de fournir le nom d'un coéquipier de chasse. Le chasseur pigé devra inviter au autre chasseur pour l'accompagner, chaque cache devra être occupée par 2 chasseurs pour l'ouverture. Si vous êtes seul, l'ASSLSJ désignera un autre chasseur pour accompagner le chasseur pigé au sort.

Pour participer au tirage au sort, vous devrez compléter le formulaire d'inscription et joindre un chèque au montant de 15,00\$ pour un adulte et de 6,00\$ pour un jeune âgé de moins de 18 ans (tous nos tarifs incluent la TPS et la TVQ) Une inscription par personne, pour le 12 sept., sera acceptée et devra être parvenue à l'adresse de l'Association avant la journée du tirage au sort .

Pour le 12 septembre 2015, chaque chasseur doit être membre de l'Association. À noter qu'il n'est plus nécessaire de se qualifier au tir au club de tir la bernache de Shipshaw.

2. Le tirage au sort pour l'ouverture s'effectuera le 4 septembre 2015 , au bureau de l'Association des Sauvaginaires, à Chicoutimi. Le tirage sera effectué sous la supervision de membres de l'ASSLSJ, et d'un autre témoin.

3. Le dimanche 13 septembre sera réservé à 6 jeunes du programme relève de l'ASSLSJ. Si vous êtes intéressé à accompagner un jeune lors de cette journée, contactez Michel Bouchard au 540-3920.

4. Pour les autres dates du calendrier de chasse, il suffit de réserver votre date sur la base du premier réservé, premier servi.

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION, CONTACTEZ LE 418-540-3920
À NOTER QUE LES FORMULAIRES, LE CALENDRIER DE CHASSE ET DES
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE
INTERNET DE L'ASSOCIATION.



1449,99\$

Fusil semi-automatique Browning Silver 3 1/2" 12GA
Mossy Oak Shadow Grass Blades Canon 28" 3 Chokes inclus



579,99\$

Winchester Super X Pump Action Waterfowl
Nouveau 2015 Max5 camo 12 GA Chambré 3"1/2 Canon 28" 3 Chokes inclus



Nouveauté de 2015, Édition spéciale Las Vegas
Carabine Winchester XPR

659,99\$

Plusieurs calibres disponibles



1120 Boul. Talbot (voisin d'Archambault)



MERCI À NOS PARTENAIRES

*ET AUX
MEMBRES PRÉSENTS*

*Angémil Ouellet, peintre
Association des Sauvaginiers de la grande
région de Québec
Auberge des 21
Bottes Acton
Buck expert
Browning
Cage aux sports
Casa Grecque
Carol Deschênes
Chic Métal
D Clic Design
Caisse Desjardins de Jonquière
Centre de santé de l'Auberge
des 2
Chicoutimi Chasse et Pêche
Esther Jones, L'échappée de culture
Fédération québécoise des chasseurs
et pêcheurs
Fondation de la Faune du Québec
Fondation Héritage faune
Ganka
Injectrac
Irish Setter
Jacass Oie, Émile-André Kearney
Pro Nature Jonquière , Alma et St-Prime
Madame Kristine Girard, artiste
Madame Thérèse Fournier, peintre
Nature sans Frontières, Yves Potvin
Restaurant Scores*



Parc de la pointe Taillon

POURVOIRIE LAC DES SABLES ET
PARADIS

Nikon

Restaurant l'Entrecôte Riverin de
Jonquière

Restaurant Mikes

Saguenay paintball karting

Spypoint

Télénet

Un très gros merci à notre Président d'honneur
M. Sylvain Blackburn de ProNature Jonquière,
Alma et St-Prime qui nous a appuyé de façon ex-
ceptionnelle.

Également nous remercions encore Madame
Louise Tremblay de la Pourvoirie Lac des sables
et Paradis qui appuie l'Association depuis de nom-
breuses années.

Merci aux membres qui étaient présents au
souper pour appuyer leur Association , nous vous
donnons rendez-vous pour le souper 2016 qui aura
lieu le 2 avril.



POUR REJOINDRE VOTRE
ASSOCIATION PAR TÉLÉPHONE:

UN SEUL NUMÉRO

418-540-3920



par : Michel Bouchard

J'étais à la chasse à la marmotte en juillet dernier dans un champ à Chicoutimi chez un agriculteur chez qui j'ai la permission bien sur. J'aperçois au fond du champ un 4x4 avec 2 jeunes dans la vingtaine. Ils tirent à partir de leur véhicule et ne portent pas de dossards (2 infractions). Avant qu'ils ne me voient , ils zigzaguent dans le champ de trèfle , accèdent au deuxième champ communiquant et finalement au bout de 15 minutes viennent en ma direction en croyant que je suis le propriétaire.

«Les boys ça ne se fait pas de circuler dans un champ de trèfle en 4x4 sans permission» que je leur dit ! »Je ne croyais pas cela possible encore en 2015 ! Bien sur , ils ne sont pas membres de L'Association et semblent bien se foutre de moi.

Que ce soit pour chasser la marmotte, la corneille ou les migrateurs, on se doit d'avoir la permission pour circuler dans un champ !

Vous qui me lisez, il faut continuer à sensibiliser ces jeunes (et moins jeunes aussi) contrevenants sur l'éthique du chasseur et les inciter à s'informer et faire partie d'une Association de chasseurs.

TÉMOIGNAGE D'UN AGRICULTEUR !

On l'a tous entendu celle-là, mais ça fait encore plus mal car j'ai reçu ce témoignage le 4 juillet 2015. Il y a 2-3 ans, cet agriculteur qui était réticent à envoyer des chasseurs sur ses terres, donne finalement une permission. Le lendemain il constate que les chasseurs n'ont pas enterrés les trous correctement et ont laissé trainer douilles vides et autres détritrus. Bien sur l'agriculteur n'a pas donné de permission depuis.

Un seul mauvais comportement d'un chasseur nuira pour des années à des centaines d'autres qui ont des pratiques respectueuses !

Je suis persuadé que vous tous les membres de l'Association vous êtes les messagers d'un comportement éthique. Mais il en reste malheureusement encore plusieurs à convaincre, à informer, à sensibiliser. La première démarche n'est elle pas de leur signifier que tout chasseur se doit de supporter l'Association qui travaille pour lui.

Nous comptons sur vous tous pour être les recruteurs de nos nouveaux membres !





Jonquière, le 1er juillet 2015

Monsieur Michel Bouchard
Directeur général
Association des Sauvaginiers
du Saguenay Lac-St-Jean
365, rue Racine Est, C.P. 8032
Chicoutimi QC G7H 5B5

Monsieur,

Par la présente, l'Union des producteurs agricoles du Saguenay-Lac-St-Jean tient à vous réitérer son appui dans vos démarches et particulièrement pour votre « Programme de partage de champs ».

L'UPA et l'Association des sauvaginiers ont entamé une collaboration très étroite depuis plus de cinq ans pour établir une relation gagnant-gagnant entre votre association de chasseurs et nos agriculteurs. Nous comprenons bien que vos démarches se font dans une perspective de long terme pour concrétiser la complémentarité de nos activités. Nos producteurs ont besoin d'une collaboration étroite de la communauté des chasseurs avec la présence accrue de la population d'oies des neiges dans notre région. En effet, les dommages importants que les oies causent aux cultures de nos entreprises agricoles obligent La Financière agricole du Québec à verser des sommes importantes en compensation financière. De plus, la relève chez les chasseurs est particulièrement importante pour notre organisation et nous continuons de sensibiliser les agriculteurs afin qu'ils permettent l'accès à leur terre à cette relève pour faciliter l'atteinte de nos objectifs communs.

L'UPA continuera de vous supporter en publiant vos articles dans La Terre de chez nous et en facilitant la reconnaissance de votre organisation auprès de nos membres du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En espérant que cet appui et celui de vos autres partenaires vous permettront de continuer vos démarches, veuillez accepter, Monsieur, nos salutations distinguées

YS/hd Yvon Simard, président

Fédération de l'UPA du
Saguenay-Lac-St-Jean
3635, rue Paré
Jonquière (Québec) G7X 8T7
418 542-5666
saglac@upa.qc.ca





2 caches tombeau disponibles

Vous invitez un jeune chasseur qui n'a pas sa cache ?

L'Association met à votre disposition 2 caches tombeau que vous pouvez emprunter au jour le jour. Priorité est donnée à la relève, mais tous les membres peuvent les emprunter.

Pour les réserver contactez
Michel Bouchard au 418-540-3920.





CUISINE 101 DU GIBIER À PLUMES

150 personnes ont assisté au cours de cuisine 101 du gibier à plumes depuis 2012.

Vous l'avez manqué, voici l'occasion attendue :



Pendant la soirée, dégustation de bernache fumée, cuisses BBQ, de confit et réalisation d'une sauce

Pas de livre de recettes à acheter...pas besoin d'être cuisinier professionnel pour apprécier et cuisiner votre gibier....juste une soirée de cours 101 !

En résumé ce cours traitera :

Comment conserver votre gibier plus d'un an au congélateur.

- Tendreté, vieillissement de la viande , faisandage...

- Pour apprécier votre gibier : les fonds et les sauces !

- o Sauce aux fruits(orange, pêche, bleuets, framboises ,cerises...)

- o Sauce au Porto, cognac, noisettes, moutarde de Meaux...

- Pourquoi conserver les cuisses de bernaches et d'oies ?

- o Le confit, tellement simple et tellement bon !

- o Cuisses de bernache sauce BBQ

MERCREDI 9 SEPTEMBRE COURS DE CUISINE 101 DU GIBIER À PLUME

ENDROIT : AUBERGE DES 21, LA BAIE, 19 HEURES

COÛT : 23\$ MEMBRE, 28.75\$ NON-MEMBRE (INCLUANT UN VERRE DE VIN/
PERS) taxes incluses

INSCRIPTIONS jusqu'au 4 sept. 418-545-8162 OU
ASSLSJ@SAUVAGINIERS.ORG

Membres du Lac St-Jean, inscrivez-vous, un cours sera donné au Lac avec
10 inscriptions ou plus.



L'émission 'Canada in the Rough' bannie des ondes au Canada

Article tiré de la revue Ammoland shooting sports news, 3 juillet 2015, Ammoland.com
traduction et commentaires : Michel Bouchard

Vous connaissez sans doute les frères Beasley qui animent et produisent l'émission de chasse «Canada in the rough». Cette émission canadienne est diffusée dans 27 pays outre-mer et nationalement aux États-Unis. Mais plus aucun réseau majeur de télévision canadienne(excepté les chaînes spécialisées comme Wild ou RDS) ne veut les diffuser. Pourquoi ? Parce que «Canada in the rough» présente la chasse et la possession d'armes à feu d'une façon positive. Selon les dirigeants du réseau Global TV, la chasse n'est pas «politiquement correct» et Global TV n'a plus le courage de diffuser cette activité qui fait partie de notre héritage canadien.

Selon le CRTC, on peut diffuser la pornographie sur les ondes télévisuelles canadiennes, mais la chasse ne peut être reconnue comme un héritage culturel et diffusée.

Les chasseurs doivent se mobiliser

Tous les chasseurs pourraient aider la cause en écrivant une lettre de quelques lignes pour remercier les compagnies citées ci-après pour leur appui et leur participation à «Canada in the rough» et la leur transmettre par courriel. Cela vous prendra 10 minutes et vous ferez un geste concret pour appuyer la chasse au Canada.

- Rocky Boots: <https://www.rockyboots.com/contactus>
- Beretta Shotguns: <http://www.beretta.com/en/>
- Steiner Canada: <http://www.steiner-optics.com/contact-us>
- Stoeger Canada: <https://www.stoegercanada.ca/consumer/AboutUs/ContactUs>
- Sako Precision Rifles: <http://www.sako.fi/>
- Yamaha Off-Road Vehicles: https://www.yamaha-motor.ca/our_company/contact_us.php
- Federal Premium Ammunition: http://www.federalpremium.com/company/contact_us.aspx
- Bass Pro Shops: <http://www.basspro.com/>
- Elite Archery: <http://www.elitearchery.com/contact/>
- Excalibur Crossbows: <http://www.excaliburcrossbow.com/content/contact>
- RealTree Outdoors: <http://www.realtree.com/contact>

Comme l'a dit Keith Beasley, si vous ne le faites pas, qui le fera ? Si on ne le fait pas maintenant, quand nous dresserons nous pour défendre la chasse ? Si on ne le fait pas ici, où la chasse sera-t-elle défendue ?

Nous nous devons aussi d'écrire aux réseaux de télévision pour leur affirmer poliment que nous désirons que «Canada in the rough» soit diffusée sur les ondes canadiennes et toutes les émissions présentant notre héritage et tradition de chasse au Canada. Il faut leur faire savoir que les chasseurs ne sont pas des barbares, que nous récoltons des gibiers de façon éthique avec lesquels nous nourrissons nos familles et amis.

SportsNet: <http://www.sportsnet.ca/contact-us/>



TSN: <http://www.tsn.ca/tsn-ca-help-page-contact-us-1.102493>

CityTV: <http://www.citytv.com/toronto/contact-us/>

CBC: <http://www.cbc.ca/connects/help/?goto=.contact-box>

CTV: <http://www.ctv.ca/About/Corporate-Info/Contact-Us.aspx>

Global: <http://www.globaltv.com/faq/#contact>

Read more: <http://www.ammoland.com/2015/07/canada-in-the-rough-banned-on-canadian-tv-because-they-are-all-about-hunting-guns/#ixzz3ew44bXKs>

Armurier du Fjord
Réparation et restauration d'armes à feu



Robin Brisson
365 A rue Saguenay
Saint-Fulgence
418-674-9263
rbrisso@hotmail.com

Jacass-oie
LE CALL ELECTRONIQUE QUI PARLE AVEC LES OIES

<http://pages.videotron.com/b1ryuw34/>



kearney.e@videotron.ca



SAUVAGINIERS
Au service des sauvaginiers et de la faune depuis 1990

As-tu donné ton adresse courriel à l'Association ?

Envoie dès maintenant un courriel à asslsj@sauvaginiers.org et tu feras partie de notre liste d'envoi pour les activités, rappels, convocations de réunion...

- Plus de 80 ans à votre service
- 4 générations
- Le plus gros dépositaire d'articles de pêche au Saguenay Lac Saint-Jean

ACCOMMODATION DES 21
BOUTIQUE CHASSE & PÊCHE

3422 Boul. Grande-Baie sud
Ville de La Baie G7B-1G4
544-4655 / 544-4182
accdes21@hotmail.com



RÉMI AUBIN, Spécialiste
LÉON AUBIN, Propriétaire



Pronature Jonquière
2367-2, Mathias
Jonquière, Québec (Canada)
G7S 3V4
Téléphone : (418) 512-4440
Télécopieur : (418) 512-0788

Pronature Alma
951, Avenue Dupont Nord
Alma, Québec (Canada)
G7B 7B6
Téléphone : (418) 662-2909
Télécopieur : (418) 662-7154

**Sur présentation de votre carte des Sauvaginiens,
vous profiterez de 10% sur tous les vêtements
et accessoires de chasse et pêche en magasin
sauf les munitions et les armes à feu.**

Dépositaire de grandes marques telles que :



Pronature Alma

951 avenue dupont Nord,

Alma (Qc) G8B 7B6

(418) 662-2909

Pronature Jonquière

2367-2, mathias,

Jonquière, (Qc) G7S 3V3

(418) 512-4440

Pronature St-Prime

1218a, principale

St-Prime, (Qc) G8J 1V3

(418) 902-3006

**Adresse courriel demandée à tous les membres**

Vous avez entendu parlé de la hausse du coût des timbres !

Plus de 0.85\$ le timbre, ça veut dire 500\$ pour chaque communication avec nos membres.

CELA N'A PAS DE BON SENS,

nous avons besoin de votre adresse courriel à tous.

Plusieurs d'entre vous nous avez donné des adresses hotmail qui ne sont plus bonnes, certains ont changé de fournisseur internet...

Svp envoyez nous un courriel dès maintenant en nous précisant l'adresse courriel que nous devons utiliser pour vous rejoindre.

INSCRIPTION 52\$ / 3 ans ; 63 \$ familiale / 3ans	Date: _____
NOM: _____	PRÉNOM: _____
ADRESSE: _____	VILLE: _____ CODE POSTAL: _____
TÉL. RÉS.: _____	TÉL. BUR.: _____ COURRIEL : _____

Avec ma cotisation, j'inclus _____ 5\$, _____ 10\$ pour le projet relève (fond spécial pour les jeunes).

Renouvellement ☐	Changement d'adresse ☐	Nouveau membre ☐
Faites votre paiement à l'ordre de:		
Association des Sauvaginiens du Saguenay/Lac St-Jean (ASSLSJ) 365 Racine Est, C.P. 8032, Chicoutimi (Qc) G7H 5B5 Tel:(418)540-3920 Courriel: ASSLSJ@sauvaginiens.org		
		



ANIMALERIE GRANDE SURFACE

Dépositaire de Produits: 1Choice, Pro nature et Purina,

NOURRITURE POUR CHIENS, CHATS, CHEVAUX, VOLAILLES,
BÉTAILS ET AUTRE....

Pour le choix, la qualité et le service.....UN SEUL ENDROIT.

REFUGE ANIMAL

2650 Marcotte, Roberval, Qc G8H 2M9

418-275-3006 FAX 275-4873





418-540-3920

ASSLSJ@sauvaginiers.org